Paris, le 16 juin 2009

«Responsable»
«Nom»
«Societe»
«Adresse1»
«Adresse2»
«CP» «Ville»

Madame, Monsieur, Cher (e) Collègue,

C'est fait, le 1er juillet 2009 le taux de la TVA dans la restauration va baisser à 5.5% (sauf sur les boissons alcoolisées).

C'est pour vous, pour nous tous, l'aboutissement d'un long combat contre l'injustice fiscale dont nous étions victimes.

C'est aussi l'occasion d'œuvrer à la modernisation de notre secteur

Nos clients tout d'abord s'attendent à une réduction des prix. Il nous appartient de ne pas les décevoir.
Afin de vous aider dans votre démarche, j'ai fait préparer par nos services un mode d'emploi.

Pour que les clients identifient clairement le fait que votre établissement baisse ses prix, vous pourrez apposer la vitrophanie que nous vous adressons gracieusement.

Pour que vous puissiez aussi répondre aux questions de vos clients, vous trouverez un mémorandum comprenant des réponses claires, précises et succinctes. Je vous invite à utiliser ce document en l'insérant dans vos menus.

Nos salariés également attendent de la réduction du taux de la TVA une amélioration de leurs conditions d'emploi. Il nous appartiendra de négocier les justes avancées sociales auxquelles ils aspirent.

Vous aussi, professionnels, vous devez pouvoir tirer les fruits de cette reforme fiscale en dégageant les moyens vous permettant de vivre convenablement de votre travail et d'assurer les investissements nécessaires à la pérennité de vos établissements.

Enfin, je vous informe que le SYNHORCAT en cette période cruciale pour notre secteur a mis en place une « hotline » disponible au 01 42 96 88 75 du lundi au vendredi de 09h à 12h30 puis de 14h à 18h (sauf vendredi jusqu'à 17h) afin que vous puissiez directement nous poser vos questions et obtenir immédiatement vos réponses. Nombre d'entre elles ont d'ores et déjà été recensées. Vous les retrouverez avec leurs réponses dans un document également joint à cet envoi.

Plus que jamais, le SYNHORCAT est là, à vos côtés, pour vous aider afin que la réduction du taux de la TVA dans la restauration soit un succès pour tous.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher (e) Collègue, à l'assurance de mes sincères salutations.

Nous avons besoin de vous
Je compte sur vous
Bien cordialement.

Didier CHENET
Président